

28.01.2009 – 07:00 Uhr

Prolongation du pool d'actionnaires pour une durée indéterminée

Bâle (ots) -

Les descendants du fondateur de la société, Fritz Hoffmann-La Roche, ont décidé de prolonger le pacte d'actionnaires, qui serait arrivé à échéance fin 2009, pour une durée indéterminée. Le pool familial conserve ainsi la majorité des voix dans l'entreprise Roche fondée en 1896, dont le siège est à Bâle.

Le pacte d'actionnaire, qui existe depuis des décennies entre les descendants directs du fondateur de l'entreprise, Fritz Hoffmann-La Roche, a été prolongé avant son terme, prévu fin 2009, pour une durée indéterminée. Les membres des familles Hoffmann et Oeri ont ainsi affirmé leur volonté commune de préserver l'autonomie et l'indépendance de l'entreprise à long terme. "Le pool continuera d'utiliser sa majorité de manière responsable dans l'intérêt de l'entreprise toute entière", indiquent les membres du pool dans un communiqué commun. Alors que Beatrice Oeri a décidé de quitter le pool le 1 avril 2009, les premiers membres de la cinquième génération intègrent nouvellement celui-ci. Ainsi, feront à l'avenir partie du pool : Vera Michalski-Hoffmann, Maja Hoffmann, André Hoffmann, Andreas Oeri, Sabine Duschmalé-Oeri, Catherine Oeri, Maja Oeri, Jörg Duschmalé et Lukas Duschmalé.

Après des restructurations familiales internes réalisées au sein du pool, le groupe d'actionnaires lié par une convention de vote détient comme par le passé 80 020 000 actions, soit 50,0125 % des actions au porteur émises. Ces chiffres n'englobent pas les titres détenus par des membres individuels en dehors de ce groupe.

L'exercice des droits de vote, la représentation auprès de l'entreprise et la restriction des droits d'aliénation des actions au porteur détenues au sein du pool restent l'objet du pacte. Avec l'intégration renforcée de tous les membres du pool dans les processus décisionnels, votée à l'unanimité, et le renoncement conscient à toute prise de position publique concernant le pool, le rôle de porte-parole est supprimé. Le directeur en exercice de Scobag Privatbank assume, par ordre du pool, les fonctions d'interlocuteur pour les exigences d'information légales ou réglementaires vis-à-vis des pouvoirs publics et d'autres organes de surveillance, tels que la surveillance de la bourse. En outre, les parties sont convenues de garder le silence sur le contenu du pacte et sur le pool lui-même.

Indication: Une version anglaise de ce communiqué est disponible sous: <http://www.presseportal.ch/de/pm/100016691/100576795>

Contact:

Dr. Bruno Dallo
Directeur Scobag Privatbank AG
Gartenstrasse 56
4010 Bâle
Tél.: +41/61/205'12'12